



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 SEPTEMBRE 2018 A LEZIGNAN-CORBIÈRES (11)

84 CLUBS REPRÉSENTÉS (SUR 191 REPRÉSENTANT 245 VOIX (SUR 589))

Ariège : PPC Foix, CP St Girons, PPC Pamiers, ATT Pays d'Olmes TT Cathare, TT Critourien.

Aude : Nevian Ginestat TT, Lézignan-Corbières MJC, Pexiora MJC TT, Narbonne TT.

Aveyron : SO Millau.

Gard : Garons TT, Nîmes ASPC, Uchaud ASTT, Nîmes ASPTT, Salindres AS, Vauvert OPP, CTT Sommières.

Haute-Garonne : ASPTT Toulouse, Toulouse AC, Toulouse OAC, US Ramonville, TT Blagnac, TT Plaisance, St Orens TT, Pins-Justaret TT, Toulouse Patte d'Oie TT, TT Frouzins, Coteaux-Bellevue TT, TT Castelginest, TT Revel-Lauragais, TT Fronton, TT de la Hyse, TT Pibrac.

Gers : CP Auch, CP Lectoure, CP Fleurance, ASTT l'Islois.

Hérault : St Félix de Lodez FR, Pérols PPC, Le Crès Salaison TT, Montpellier TT, Prades St Gély TT, Gigean ASM, Castelnaud Le Lez MJC, Clermont l'Hérault TT, ASTT Balaruc, ASPTT Sète TT, Agde TT.

Lot : Cahors TT, TT Crayssac, Souillac TT, Limargue TT

Lozère : Marvejols TT, Eveil Mendois TT.

Hautes-Pyrénées : ES des Baronnie, FR Camalès, ASC Aureilhan, AP Andrest, Tarbes-Odos PTT.

Pyrénées Orientales : Canohes Toulouges TT, Thuir TT, PRTT Perpignan, St Gauderique TT Perpignan, PPC Estagel, Entente Argelès-Albères, TT Laurentin, Entente Vallespir TT, Milas TT, Prades Conflent Canigo TT.

Tarn : ASPTT Albi, FLEP Lacabarède, Ping St Paulais, TT Labastide-Gaillac, TT Graulhet, Rabastens TT, Labruguière Fun Ping.

Tarn et Garonne : PPC Caussade, US Montauban, Atout Stéphanois, Castel Lavit TT, St Paul d'Espis, PPC Malause, AS Montech.

Invités : Florian JEANLEBOEUF (chargé de mission Epidaure de l'ICM de Montpellier) et Gérald HANICQ (Développement Réseaux sud-ouest de l'AFM Téléthon)

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président, Jacques DOLLÉ.

Il remercie les organisateurs et notamment, Isabelle et Jean-Marc POURSIÈNE pour leur accueil à la MJC

de Lézignan-Corbières et souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués.

1. ADOPTION DU PV DE L'AG DU 02/12/17

Le compte rendu de la dernière assemblée générale est adopté à l'unanimité.

2. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT, JACQUES DOLLÉ

« La fusion des ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon s'est juridiquement concrétisée le 2 décembre 2017 avec l'élection d'un Conseil de ligue, d'un Bureau et des différents présidents des commissions.

La fusion sportive, administrative et financière est intervenue en début de saison 2018/2019.

Les données quantitatives recensent en fin de saison 2017/2018, 195 clubs et 9847 licenciés dont 5550 licences traditionnelles, 3905 licences promotionnelles et 392 licences événementielles.

La FFTT édite un tableau qui totalise l'ensemble de ces licences, mais à mon sens, les licences événementielles devraient être comptées à part. Ce qui donne un total de 9555 licences pour l'Occitanie.

L'objectif d'atteindre les 10000 licenciés au 30 juin 2020 me paraît plutôt raisonnable si la ligue adopte une politique de développement volontaire (les détails du plan de développement restent encore à voir le jour), ce qui se traduirait par une progression annuelle de 2,5%.

Du côté de la technique, le Projet de Performance Régional, déclinaison du projet fédéral, a également vu le jour. Il organise l'accès vers le haut niveau en Occitanie au travers de la détection et de l'entraînement des jeunes dans les clubs supports du Centre Régional d'Entraînement (2ème niveau) et le Pôle Espoirs régional (1er niveau) délocalisé sur Auch, Nîmes et Montpellier.

La convention de l'Equipe Technique Régionale, qui définit jusqu'à la fin de l'olympiade, les modalités de fonctionnement et de coordination de l'équipe des techniciens par Philippe MOLODZOFF, Cadre Technique National, a également été signée.

J'adresse mes félicitations à Louis LAFFAILLE (Béziers TT), Félix LEBRUN (TT Montpellier), Lucie GAUTHIER et Bérénice MARTEAU (Nîmes ASPC) pour les excellents résultats qu'ils ont obtenus tant sur le plan national qu'international. Je laisse le soin

à Philippe MOLODZOFF ou Paul MARTINEZ d'en faire le détail dans leur présentation.

Félicitations également à Hervé DURAND (PPC Le Caylar) pour sa médaille de bronze en double en moins de 45 ans aux Championnats du Monde Vétérans.

Et en Sport Adapté, je féliciterai aussi Alexandre SOL pour son titre de Champion d'Europe par équipes et ses médailles de Bronze en double messieurs et mixte et en simple.

Quant à l'organisation de la ligue, les commissions sportive et d'arbitrage ont été les premières à montrer leur efficacité avec la gestion de la Prénationale pour le championnat par équipes la saison dernière et la mise en place des compétitions régionales pour cette saison 2018/2019.

Les autres commissions ont commencé leurs travaux en ce début de saison et devront elles aussi, faire leurs preuves pour arriver à un fonctionnement optimal de la ligue.

Les organes directeurs de la ligue, Bureau et Conseil de ligue ainsi que l'ETR sont là pour s'assurer que les rouages de la machine tournent sans accroc.

Il est évident que lors de cette première année, nous serons loin de la perfection. Néanmoins, j'espère que tous les acteurs pongistes de l'Occitanie feront bloc pour que notre ligue fonctionne au mieux.

Je terminerai en souhaitant la bienvenue aux deux derniers clubs qui viennent d'être créés en ce début de saison : le FR de Vailhoquès et le TT Claretain, tous les deux du département de l'Hérault. »

3. RAPPORT D'ACTIVITE PAR LA SECRETAIRE GENERALE, MARION VAYRE

« Je vais m'évertuer à vous retracer les faits majeurs de cette saison 2017/2018 qui vient de s'écouler sans toutefois empiéter sur les autres rapports que vous trouverez dans la plaquette.

Le principal fait marquant reste la fusion entre les deux anciennes ligues, le 2 décembre dernier, qui a eu une incidence majeure sur nos actions et notre organisation.

Nos commissions se sont constituées et réunies pour harmoniser les actions et le fonctionnement sur le territoire. Un certain nombre de points restent encore à aborder mais la ligue Occitane est sur de bons rails.

À propos des affaires courantes, la réalisation des dossiers de subvention cette année a été particulièrement compliquée notamment car nous avons dû jongler entre notre propre fusion et celle de nos institutions partenaires. Mais aussi, car les dossiers se complexifient malgré le fait que les dotations attribuées ne tendent qu'à baisser. A noter, qu'un nouveau président a été élu à la tête du

CROS Occitanie en la personne de Richard MAILHE.

Veillez noter que Josiane PY « dite Josy », l'accueil sourire du bureau de Montpellier, nous a quitté cette été pour profiter de sa retraite. Nous lui souhaitons beaucoup de joie dans sa nouvelle vie. Nous réfléchissons à maintenir une partie de la gestion administrative à Montpellier afin de maintenir le lien de la proximité.

Concernant les aspects de la communication, nous avons défini un nouveau logo qui a été décliné sur nos outils de promotion de notre activité, la page Facebook fonctionne bien, la newsletter à un bon taux de lecture et le site internet vient tout juste d'être lancé (www.loctt.fr).

Pour tous les résultats sportifs, de nos jeunes et moins jeunes, vous le verrez dans le compte rendu technique, ont brillé dans les différents Championnats de France mais également aux Championnats d'Europe Jeunes à CLUJ. Je ne m'étendrai pas sur le sujet puisque cela sera traité dans le rapport technique.

Sur l'aspect la formation, nous avons travaillé, en collaboration avec la ligue PACA et le CREPS de Montpellier, à l'ouverture de la formation BPJEPS afin de diversifier notre offre de formation et de répondre à la demande fédérale. Philippe MOLODZOFF pourra vous en parler plus précisément.

Concernant les projets d'envergure fédérale, le Pôle National Sud a été entériné par la FFTT. Cette structure de proximité, portée par nos clubs, va être un relais essentiel du Haut Niveau sur notre territoire.

Enfin, veuillez noter que deux places de féminines se libèrent au conseil de ligue nous sommes donc à la recherche de deux candidates pour rejoindre l'équipe.

Merci de votre attention. »

4. RAPPORT TECHNIQUE PAR LE CADRE TECHNIQUE NATIONAL, PHILIPPE MOLODZOFF

« En ce qui concerne les résultats sportifs de nos jeunes, la seconde année de l'Olympiade s'est révélée riche en médailles. 2017/2018 a constitué un cru de haut niveau avec 4 titres européens et 1 médaille de bronze, 4 titres nationaux et 2 médailles de bronze.

Lucie GAUTHIER et Félix LEBRUN auront constitué d'éminentes figures de proue occitanes en cumulant 4 titres de Champions de France en Simples et Doubles Juniors et Minimes auxquels il convient d'ajouter 4 titres européens en doubles mixtes, doubles juniors filles et simples minimes ainsi qu'une qualification aux Jeux Olympiques de la

Jeunesse pour la première nommée et une médaille de bronze chez les Cadets pour le second, lui permettant par là-même de devenir Champion d'Europe Cadets par équipes !

Il convient bien évidemment, de féliciter également leurs partenaires de doubles, également Champions de France : Bérénice MARTEAU et Louis LAFFAILLE.

Le bronze du Championnat de France des Régions est aussi venu récompenser la sélection Minimes garçons, à savoir Félix LEBRUN, Louis LAFFAILLE, Samuel CABANEL, Matéo PAGEZE.

Sur le plan international, il faut ajouter aux résultats des CEJ, les médailles de bronze rapportées par équipes par Bérénice et Lucie de l'Open d'Espagne, ainsi que la médaille de bronze en double Juniors filles de Lucie à l'Open de France.

Notre Pôle Espoir s'agrandit d'un site côté est, la saison prochaine, puisque Montpellier constituera le pendant de Nîmes sur le plan plus spécifique des masculins. Ces deux sites deviendront également une possible étape sur le chemin d'un Pôle France pour les profils nationaux jeunes du Sud de France. Le site d'Auch complète lui côté ouest, le Pôle Espoir de la Ligue Occitanie.

Les Centres Régionaux d'Entraînement qui compléteront le dispositif, seront validés au début de la saison 2018/2019.

Le Centre National de Formation Professionnelle du Grand Sud de France à Montpellier va débiter sa onzième promotion DEJEPS... pour laquelle les candidats sélectionnés sont au nombre de 6 dont deux occitans... pour 11 inscrits sur le BPJEPS dont 5 occitans, une baisse d'effectifs endiguée grâce à la création du BPJEPS Occitanie-PACA. Une anticipation bienvenue puisque dans le même temps, l'Ile-de-France voit son effectif baisser à seulement 6 stagiaires DEJEPS... tout comme chez nous.

En ce qui concerne le développement, axe prioritaire de la politique de notre ligue, l'accompagnement de nos structures reste à créer sur le territoire.

Les Comités Départementaux doivent être considérés comme la pierre angulaire de cette politique, à la condition de prendre en compte les projets qu'ils souhaitent mener à cet égard.

Le kit Ping Forme-Santé a été produit avec succès puisque plus de 250 exemplaires ont été vendus depuis janvier 2017, date de leur finition. Il faut saluer l'investissement dans ce programme de la ligue des Pays-de-Loire, acheteuse de 110 kits, qui en a fait son cheval de bataille pour le développement de ses clubs... Notre programme régional a été adopté par l'UFR-STAPS de Nîmes qui l'intégrera pleinement à son cursus APA (Activités Physiques Adaptées) dès la rentrée ; des

contacts ont été établis avec la MGEN et la MAIF pour un partenariat national espéré.

Il reste donc essentiellement à promouvoir notre produit sur le plan régional en persuadant les Comités et leurs clubs, que la ressource financière existe et qu'il serait dommage de ne pas l'exploiter avant que les autres sports ne nous rattrapent sur ce plan.

PRESENTATION du BILAN de la SAISON 2017/2018

1) Formation de cadres et emploi

- 17 animateurs fédéraux (contre 34 en 2017)
- 5 entraîneurs fédéraux (contre 10 en 2017). 5 stagiaires ont participé à la formation en avril à Mèze. 4 candidats inscrits et reçus à l'examen.
- 1 Certificat de Qualification Professionnelle (contre 5 en 2017)
- 5 Diplôme d'Etat JEPS (contre 6 en 2017)
- Nouveau BPJEPS Occitanie-PACA (11 stagiaires dont 4 Occitans)
- Emplois en Occitanie (66) : 66 cadres techniques étaient en activité dans notre région en 2017/2018. 8 employés au niveau régional et 5 au niveau départemental, 53 au sein de 34 clubs.

2) Formation de joueurs

- Le Groupe Détection
La responsabilité en a été confiée au début de l'année 2018, à Nathalie FORTUNY.

Guillaume JEAN et Julien BIBAL, côté Est ; Freddy JANKI et Paul MARTINEZ, côté Ouest travaillent en harmonie sur des regroupements régionaux délocalisés ou centralisés, en fonction du calendrier des actions prévues. Ce groupe reste ouvert à toute proposition et compte une vingtaine de jeunes nés entre 2009 et 2011.

Il doit réunir des enfants présentant des qualités pour le haut niveau, mais également une motivation et une passion sans faille. Ils approchent tous les 8 à 12 heures d'entraînement hebdomadaire. La mise en place des CRE (Centres Régionaux d'Entraînement) dont les groupes doivent compter au moins 50% de l'effectif de moins de 12 ans, doit faciliter cette démarche.

- Le Groupe Performance
Pris en charge par Florian MAILLARD et Paul MARTINEZ, le Groupe Performance Régional est le complément du Groupe Détection et intègre progressivement les jeunes qui deviennent trop âgés pour poursuivre avec ce dernier. Son effectif global est de 29 jeunes appartenant aux catégories benjamins, minimes, cadets et juniors. Quatre stages régionaux sont programmés durant les vacances scolaires août, octobre, février et avril.
En sus des stages régionaux, des CPS (élite départementale) sont organisés les mercredis ou samedis sur un certain nombre de sites.

• **Projet de Performance Régional**

Notre P.P.R, coordonné par Florian MAILLARD et Paul MARTINEZ, était constitué pour la saison 2017/2018 d'un Pôle Espoir sur trois sites : Auch, Montpellier et Nîmes, lesquels seront complétés en 2018/2019 par un certain nombre de structures d'appui (Centres Régionaux d'Entraînement) régionales ainsi que par le COL (Centre Omnisports Loérien) de Mende.

o Pôle Espoir – Site d'Auch (Bruno CARVALHO / Paul MARTINEZ) : maintien de Emili et Obed ASECIO TEXEIRA (2001 et 2005, CP Auch), Mateo PAGEZE (2006, ES Pouzac) ; entrée de Samuel CABANEL (2005, Plaisance TT)

o Pôle Espoir – Site de Montpellier (Stéphane LEBRUN / Sylvain BARBU) : maintien de Louis LAFFAILLE (2005, Béziers TT) ; entrée de Yoan VIOLLET (2003, AS Miramas), Sohan GILLES (2005, Montpellier TT), Julien LADOUX-MARTINEZ (2006, PPC Le Caylar)

o Pôle Espoir – Site de Nîmes (Florian HABUDA / Guillaume JEAN) : maintien de Aurèle DURELLO (2001, ASCL), Adria POMMIER (2001, ASPC Nîmes), KENZA DAHER HASSAN (2001, Montpellier TT), Janelle DURELLO (2006, ASCL) ; entrée de Paolo CORRIC (2007, ASPCN), Jade Simian (2007, ASPCN)

o CRE Nîmes (Florian HABUDA) : maintien de Marine THEME (2002, ASPC Nîmes) ; entrée de Marceau PRIOROL (2003, Montélimar TT), Elena DUMITRU (2007, ASPCN), Quentin FIGUIERE-FABRE (2008, ASTT Uchaud), Gabriel SIMIAN (2009, ASPCN)

o COL Mende (Lionel PRIEUR) : maintien de Adrian MADRIGAL (2004, Mende), Mathis SAINT JEAN (2005, Mende), Léo DELOR (2007, Mende) ; entrée de Théo DOUCET (2003, La Canourgue), Tim HA (2005, Ste Enimie), Loïc LAURIOL (2005, Mende), Marius BLANC, Malo DELABY (2006, Mende), Timothée JALBERT (2007, Mende)

Il faut y ajouter la création d'une structure fédérale de Haut-Niveau en 2018-2019 :

Le Pôle National Sud, labellisé dans le Projet de Performance Fédéral et coordonné par Damien LOISEAU (Responsable National Détection) repose sur les deux sites du Pôle Espoir : Nîmes pour les filles et Montpellier pour les garçons. Il comporte pour la prochaine saison 2 ressortissants masculins : Alexis et Félix LEBRUN ; 3 féminines : Lucie GAUTHIER, Bérénice MARTEAU et Eva VANG.

Cette structure vient s'ajouter au PFUP (Pôle Fédéral Universitaire et Professionnel) de Montpellier, labellisé en 2016 par la DTN en convention avec la DRJSCS, le CREPS de Montpellier et la LRTT.

La coordination en est assurée par Stéphane LEBRUN (Directeur Sportif de Montpellier TT). Il accueille et entraîne à l'année 4 sportifs professionnels profitant d'aménagements horaires

dans leurs cursus d'études ou de professionnalisation : les joueurs concernés en 2018 sont Michel MARTINEZ (4S Tours N°48), Laurent COVA (MTT N°251), Kilian TORMOS (AS Miramas N°349) et Guillaume ALCAYDE (AS Monaco N°274). Laura GASNIER a profité de cette structure durant 3 années.

• **Résultats sportifs**

- Lucie GAUTHIER (ASPC Nîmes) remporte 2 titres de Championne d'Europe en doubles Juniors et doubles Mixtes Juniors, Médaille de Bronze aux Championnats d'Europe Juniors par équipes, Championne de France en simple et double Juniors. Elle se sélectionne pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2018 qui auront lieu à Buenos Aires en octobre.

- Félix LEBRUN (Montpellier TT) est Champion d'Europe par équipes Cadets, Champion d'Europe Minimes en simple, Champion de France en simple et double Minimes, Médaille de Bronze aux Championnats de France Cadets et aux France Régions Minimes.

- Bérénice MARTEAU (ASPC Nîmes) Championne de France en doubles Juniors, Médaille de Bronze à l'Open d'Espagne Juniors par équipes.

- Louis LAFFAILLE (Béziers TT) est Champion de France en doubles Minimes, Médaille de Bronze aux France Régions Minimes.

- Samuel CABANEL (Plaisance TT) est médaille de bronze aux Championnats de France des Régions Minimes.

- Matteo PAGEZE (ES Pouzac) est médaille de bronze aux Championnats de France des Régions Minimes.

Le Total des médailles nationales jeunes remportées est donc de 6 : 3 OR, 2 ARGENT et 1 BRONZE... Le total des médailles internationales étant de : 4 OR, 2 BRONZE !

Réjouissons-nous des succès exceptionnels obtenus cette saison par notre génération de jeunes et félicitons les entraîneurs qui les ont formés en clubs et accompagnés en structures toutes ces années.

Chacun ne peut que souhaiter la pérennisation de tels résultats d'excellence qui, compte tenu de la concurrence (nationale et internationale), ne pourra se réaliser qu'en maintenant un niveau financier et humain de ressources nécessaires pour l'accession au haut-niveau, normalement hors de proportion avec le niveau moyen de notre ligue de moins de 10.000 licenciés.

Nous avons jusqu'à présent, réussi ce pari... Grâce à l'implication de dirigeants de clubs passionnés, à la compétence et à l'investissement de cadres techniques, au-delà de leur travail de professionnels de l'activité.

Attention à ne pas tuer la poule aux œufs d'Or... Et je veux ici évoquer la formation professionnelle, qui

donne aux uns les moyens de leurs ambitions en leur apportant des ressources financières indispensables ; ainsi que le développement, qui doit permettre aux autres d'accéder à cette aspiration, « graal » de tout sportif s'engageant dans sa passion !

Au-delà de tout, notre activité et les projets qu'elle induit, devrait être sauvegardée dans l'intérêt supérieur de notre ligue. »

PRESENTATION DE LA NOUVELLE ARCHITECTURE DES FORMATIONS PAR PHILIPPE MOLODZOFF

L'Architecture des Formations Fédérales évolue en 2018/2019 pour la Filière Fédérale et le CQP. Un nouveau diplôme d'Etat (BPJEPS) s'ajoute également à la pyramide. En voici le futur ordonnancement :

Niveau 1 Bénévole : Initiateur de Club (20h)

Niveau 2 Bénévole : Animateur Fédéral (46h)

Niveau 3 Bénévole : Entraîneur Fédéral (58h)

Formation Professionnelle Initiale

Niveau 5 : CQP (80h)

Niveau 4 : BPJEPS (600h + 300h alternance)

Niveau 3 : DEJEPS (750h + 500h alternance)

Niveau 2 : DESJEPS (700h + 500h alternance)

Niveau 1 : Professorat de Sport (Concours)

Philippe MOLODZOFF fait le détail de chaque niveau des formations.

5. RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER GENERAL, JULIEN ROCOPLAN

PRESENTATION ANALYTIQUE

« Pour sa première année d'existence, La ligue Occitanie de Tennis de table a dépassé les 500.000 Euros de produits répartis de la manière suivantes :

- 370K€ liés à ce que l'on peut assimiler à des recettes fédérales (affiliations, licenciation, mutations, engagement d'équipes)

- 80 K€ liés à notre spécificité concernant la formation DEJEPS

- 45 K€ liés au haut niveau à travers nos 3 Pôles (Auch, Montpellier & Nîmes) et nos 2 CRE (Auch et Nîmes)

Cependant, nous n'avons pas réussi à atteindre l'équilibre financier, à raison d'une perte de 50K€ soit 10% de notre budget. Avec un territoire vaste (près de 2.5 fois la Belgique), les frais de déplacements sont la première raison de la dégradation budgétaire.

Véritable petite entreprise issue du monde associatif, notre ligue est en mutation. Avec 10 salariés, un budget de 500 K€, nous avons mis en place avec notre expert-comptable des process pour faciliter les relations entre les différents intervenants : clubs, salariés, élus et fournisseurs. Sur les 6

derniers mois, voici quelques d'exemples des premières mesures mises en place :

- Gestion des notes de frais (validation systématiquement par votre responsable de commission),

- Suivi des salariés,

- Après avoir harmonisé la saison passée, les tarifs des mutations, la commission tarifaire a continué son travail sur la grille des tarifs (championnat par équipes commun, réaffiliation, cotisation ligue...),

- Fusion des trésoreries (Toulouse comme établissement principal, et Montpellier en établissement secondaire),

- Nouveaux états d'analyse financière.

Pour la saison à venir, plusieurs actions vont être mises en place :

- Envoi des factures dématérialisé (par mail) au réel des prises de mutations et licences à fréquence mensuelle,

- Harmonisation des tarifs de licences (à travers la commission tarifaire),

- Gestion des coûts par commission et par activité (DEJEPS, BPJEPS ...),

- Utilisation d'un logiciel comptable commun en mode Saas (logiciel sur le net donc participatif),

- Répartition des missions administratives.

Enfin, je remercie nos petites mains souvent discrètes mais au combien utiles (dans l'ordre alphabétique) Christophe, Henri, Josiane, Nathalie et Thérèse qui m'ont permis de travailler avec sérénité cette année et une pensée toute particulière pour Josiane qui va pouvoir bénéficier d'une retraite bien méritée. »

Voir annexe 1 – Présentation analytique

Des questions sont posées parmi l'assistance sur les subventions reçues et notamment leur répartition.

Certains veulent attirer l'attention d'une part sur les charges de personnel et les frais de déplacements des salariés qui représentent à eux seuls la moitié du budget et d'autre part, le montant des créances douteuses qui sont toujours en attente de traitement.

PRESENTATION DU BUDGET 2018/2019

Julien ROCOPLAN présente un budget de 505K€ basé sur des économies sur certains postes, comme celui des déplacements des bénévoles (incitation à faire don à la ligue) avec un résultat déficitaire de 13K€.

Voir annexe 2 – Budget 2018/2019

A nouveau, certains dans l'assistance s'inquiètent sur le résultat prévu sachant que la ligue ne pourra faire face indéfiniment à des pertes financières. Il faut soit avoir une politique volontariste de développement de la l'activité, soit réduire la masse salariale.

L'une des priorités devrait être selon Jacques DOLLÉ de stopper la baisse du nombre de licenciés.

LECTURE DU RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS

Seul Philippe MULSANT a pu vérifier les comptes côté Toulouse, André BARTISSOL n'ayant pu assurer sa mission à Montpellier pour des raisons personnelles. Un seul rapport est donc présenté (lecture par Marion VAYRE) :

« J'ai procédé à la vérification des comptes de la ligue ce jeudi 6 septembre 2018. Je précise que les comptes qui m'ont été présentés sont ceux de la partie ouest de la LOTT (correspondant à l'ancienne ligue Midi-Pyrénées).

J'ai eu accès aux grands livres et ai procédé par sondages. Pour chacune de mes demandes, il m'a été présenté le justificatif correspondant (facture et/ou état de frais).

La comptabilité m'apparaît donc sincère et conforme à la réglementation en vigueur.

Je ne suis évidemment pas en mesure de certifier les comptes consolidés, n'ayant pas eu accès aux documents comptables de la partie est (ex LR).

Philippe MULSANT »

Julien ROCOPLAN remercie l'assemblée pour son attention.

Vote du rapport d'activité

Adopté à l'unanimité

Vote du rapport financier

Adopté à la majorité (14 abstentions)

Vote du budget 2018/2019

Adopté à la majorité (4 abstentions)

6. INTERVENTION GRAND DEFI VIVEZ-BOUGEZ PAR FLORIAN JEANLEBOEUF

Devant le constat inquiétant du taux d'enfants en surpoids et obèses et celui des enfants scolarisés qui ne pratiquent pas d'activité physique, les pouvoirs publics incitent de plus en plus à promouvoir l'activité physique.

Le Grand Défi Vivez Bougez (GDVB) est un projet de promotion de l'activité physique ludique quotidienne des enfants âgés de 6 à 11 ans, qui existe sur la région Languedoc-Roussillon depuis 2013.

Aujourd'hui, le département prévention de l'Institut régional de Montpellier, souhaite l'étendre à toute l'Occitanie en y associant les associations sportives. Florian JEANLEBOEUF présente le dispositif dans le détail.

7. INTERVENTION POUR LE TELETHON PAR GERALD HANICQ

Gérard Hanicq fait une présentation rapide de l'AFM qui existe depuis 30 ans maintenant et qui

rassemble plus de 500 chercheurs et 25000 bénévoles.

Il rappelle la principale mission de l'AFM, à savoir, chercher des financements pour faire avancer la recherche sur les maladies rares puisque que les laboratoires ne sont pas intéressés (malades peu nombreux donc pas de retour sur investissement).

L'AFM recense 7000 maladies rares qui sont traitées grâce aux dons pour la recherche (89 Millions d'Euros récoltés en 2017). Sur 100 €, 89 vont à la recherche.

Dans le cadre de l'accord national avec la FFTT, il sollicite les clubs sportifs et présente le dispositif d'accompagnement dans le détail.

8. REMISE DES RECOMPENSES

Jeunes pour leurs résultats

Sont récompensés Lucie GAUTHIER, Félix LEBRUN, Bérénice MARTEAU et Louis LAFFAILLE.

Labels club

Limargue reçoit le label Argent.

Fleurance reçoit le label Acti'Ping

Crayssac reçoit les labels Acti'Ping et Equi'Ping.

Decazeville reçoit le label Acti'Ping.

Canohès reçoit le label Ping au féminin.

Matériel sportif

Sont récompensés pour leurs actions de développement : Blagnac pour leur école féminine (primaire), Sète pour l'organisation du Ping Tour, Gigean pour leur intervention dans les écoles primaires.

Mérite régional

Or

Philippe GOUILLON (TT Labastide-Gaillac)

Michel PAILLAS (ASTT L'Islois)

Argent

Béatrice ALY-BERIL (PPC Malause)

Yannick AURIENTIS (TT St Paul d'Espis)

Dimitri BOGDAN (CP Vicois)

Jean-François FAUTRÉ (Eauze TT)

Florian HABUDA (Nîmes ASPC)

Olivier MARTIN (US Montauban)

Joël MOREAU (ASC Aureilhan)

Céline VIDAL (US Montauban)

Bronze

Dominique BARTHELEMY (ASPTT Albi)

Emmanuelle BENOIT (Ping St Paulais)

Yves BOYER (PA Castelnau)

Vincent CAZENAVE (CP Bas Armagnac)

Yannick COURILLAUD (Ping St Paulais)

David FERRE (ASPTT Albi)

Jean-Pierre FOULQUIER (ES des Baronnie)

Jean-Claude FOURCADE (US Plaisantine)

Jérôme FRAUDET (AS Montech)

Philippe GAUTHIER (ASPTT Albi)


Bernard GONTRAND (Castel Lavit TT)

Frédéric LHERM (TT Bretenoux)

Albaran MOLLINARD (US Montauban)
François PONTHEU (AS Montech)
Christophe SARLANDIE (Limargue TT 46)
Philippe VALETTE (Labruguière FP)

L'ordre du jour étant entièrement déroulé et l'assemblée n'ayant pas de questions, la séance est levée vers 17H30 et les participants sont invités à la collation.

Marion VAYRE
Membre du Conseil de ligue



Jacques DOLLÉ
Président de Ligue



ANNEXE 1 – PRESENTATION ANALYTIQUE DE L'EXERCICE COMPTABLE 2017/2018

Postes du compte d'exploitation	Ex LR	Ex MP	Réalisé	Projection 30/06 ex LR	Projection 30/06 ex MP	Projection 30/06	Budget	Ecart Budget	Ecart %
Produits Ligue	297 776	204 284	502 060	316 174	203 684	519 858	520 000	-17 941	-3,5% ↕
Total produits fédéraux	177 189	154 309	331 498	165 268	156 649	321 917	325 000	+6 498	+2,0%
Affiliation & abonnement	20 948	5 251	26 199	20 526	5 251	25 777	31 234	-5 035	-16,1% ↕
Licences traditionnelles	133 443	128 331	261 774	122 888	130 419	253 307	241 039	+20 735	+8,6%
Licences promotionnelles		14 799	14 799		13 970	13 970	23 567	-8 768	-37,2% ↕
Critériums	14 405		14 405	13 580		13 580	13 475	+930	+6,9%
Mutations	8 393	5 928	14 321	8 274	7 009	15 283	15 685	-1 364	-8,7% ↕
Reversements	93 489	56 608	150 097	94 169	69 706	163 875	166 827	-10 730	-10,0%
F.T.T.	66 486	50 358	116 845	66 209	53 706	119 915	124 241	-7 396	-6,0%
Comités	27 002	6 250	33 252	27 960	16 001	43 961	42 586	+934	+2,2%
Marge sur produits fédéraux	83 700	97 701	181 401	71 099	86 943	158 042	158 173	+23 228	+14,7%
Compétitions	12 169	27 584	39 753	11 110	24 360	35 470	28 644	+13 109	+49,2%
Formations - DEJEPS	71 225	7 139	78 364	92 493	7 510	100 003	99 671	+21 307	+21,4%
Pole CRE	34 966	8 353	43 319	33 733		33 733	38 000	-5 319	-14,0%
Ventes de prestations de services	2 227	6 898	9 126	13 589	15 165	28 734	30 685	-21 559	-70,3% ↕
Prestataires	40 027	38 054	78 081	52 013	35 946	87 959	100 930	-22 849	-22,6% ↕
Presta POLE CRE	19 273	3 583	22 856	34 198	5 271	39 469	40 350	-17 494	-43,4% ↕
Presta DEJEPS	15 057	13 222	28 279	14 851	4 970	19 821	15 000	+13 279	+88,5%
Autres prestataires	5 697	21 249	26 946	2 964	25 705	28 669	45 580	-18 634	-40,9% ↕
Marge brute globale	164 260	109 622	273 882	169 992	98 032	268 024	252 243	+21 638	+8,6%
Conventions clubs		14 352	14 352		3 700	3 700	570	+13 782	+2417,8%
Frais ETR		3 762	3 762		5 251	5 251	3 500	+262	+7,5%
Marge Nette	164 260	91 509	255 768	169 992	89 081	259 073	248 173	+7 595	+3,1%
Matières et fournitures	7 063	4 718	11 782	4 086	4 633	8 718	8 000	+3 782	+47,3% ↕
Fournitures d'entretien & petit équipement	1 422		1 422	683	1 795	2 478	4 000	-2 578	-64,5%
Fournitures administratives	4 758	2 821	7 579	3 403	2 838	6 241	4 000	+3 579	+89,5%
Achats récompenses	883	1 897	2 781					+2 781	
Loc. & Crédit-bail immobiliers	2 404	8 818	11 222	3 484	8 841	12 325	11 500	-278	-2,4%
Location de matériel	4 118		4 118	6 528		6 528		+4 118	
Entretien									
Maintenance		1 741	1 741		1 631	1 631	2 000	-259	-12,9%
Assurances	-8	897	889	487	500	987	1 000	-111	-11,1%
Honoraires		5 001	5 001		3 281	3 281	2 500	+2 501	+100,0%
Publicité	1 788	266	2 054		1 998	1 998	3 200	-1 146	-35,8%
Site web		266	266		498	498	200	+66	+32,9%
Autres publicités	1 788		1 788					+1 788	
Communication					1 500	1 500	3 000	-3 000	-100,0%
Déplacement, mission, réception	44 628	34 839	79 467	33 334	18 911	52 244	54 400	+25 067	+46,1% ↕
Déplacement salariés	18 645	5 577	24 221	14 609		14 609	15 000	+9 221	+61,5%
Déplacement intervenants	3 018		3 018	2 644		2 644	3 000	+18	+0,6%
Hébergement compétition/stages	15 892	6 649	22 541	8 168		8 168	20 750	+1 791	+8,6%
Repas compétition/stages	3 452		3 452	4 922		4 922	6 000	-2 548	-42,5%
Frais de réunion	50	7 466	7 516	50	5 018	5 068	5 300	+2 216	+41,8%
Déplacement AG	290	3 128	3 418	290	2 264	2 553	350	+3 068	+876,5%
Déplacement bénévoles	3 282	12 019	15 301	2 651	11 629	14 280	4 000	+11 301	
Téléphone & Poste	462	3 139	3 601	418	3 389	3 806	4 300	-699	-16,2%
Services bancaires	856	1 201	2 057	1 144	1 080	2 224	1 800	+257	+14,3%
Documentation							200	-200	-100,0%
Autres charges externes		5 258	5 258		2 249	2 249	2 800	+2 458	+87,8%
Total des charges externes	61 312	65 877	127 189	49 480	46 512	95 992	91 700	+35 489	+38,7% ↕
Valeur ajoutée	102 948	25 631	128 579	120 512	42 569	163 081	156 473	-27 894	-17,8%
Subventions d'exploitation	8 700	56 434	65 134	27 700	33 684	61 384	64 500	+634	+1,0%
Europe									
Etat		1 184	1 184		6 184	6 184	17 500	-16 316	-93,2%
Région				5 000	5 000	10 000	8 000	-8 000	-100,0%
CNDS	8 700	46 750	55 450	22 700	19 500	42 200	39 000	+16 450	+42,2%
Autre		8 500	8 500		3 000	3 000		+8 500	
Impôts & Taxes	6 281	3 531	9 812		1 270	1 270	2 000	+7 812	+390,6%
Charges de personnel	154 721	73 125	227 846	151 486	71 654	223 141	191 700	+36 146	+18,9% ↕
Salaires bruts	129 233	53 847	183 080	130 797	56 075	186 872	183 000	+80	+0,0%
Charges sociales	25 488	17 974	43 462	20 689	20 647	41 336	40 000	+3 462	+8,7%
Subvention et aides		360	360		6 750	6 750	33 000	-32 640	-98,9%
Autres charges de personnel		1 665	1 665		1 683	1 683	1 700	-35	-2,1%
Excédent brut d'exploitation	-49 354	5 409	-43 945	-3 274	3 330	55	27 273	-71 218	-261,1%
Autres produits de gestion		2 782	2 782		1 775	1 775	3 500	-718	-20,5%
Autres Charges de gestion		13 802	13 802		12 320	12 320	43 173	-29 371	-68,0%
Reprises sur amortissements & prov.							6 500	-6 500	-100,0%
Dotations Amort. & Provisions	5 271	1 014	6 285	3 932	1 022	4 954	14 500	-8 215	-56,7%
Résultat d'exploitation	-54 625	-6 625	-61 250	-7 206	-8 237	-15 443	-20 400	-40 851	+200,3%
Produits financiers	5	1 992	1 998	5	1 501	1 506	2 000	-2	-0,1%
Charges financières									
Résultat financier	5	1 992	1 998	5	1 501	1 506	2 000	-2	-0,1%
Résultat courant avant impôt	-54 620	-4 633	-59 253	-7 201	-6 737	-13 937	-18 400	-40 853	+222,0% ↕
Produits exceptionnels		11 181	11 181		5 772	5 772	3 500	+7 681	+219,5%
Charges exceptionnelles	502	1 004	1 506		36	36	1 000	+506	+50,6%
Résultat exceptionnel	-502	10 177	9 675		5 736	5 736	2 500	+7 175	+287,0% ↕
Résultat net	-55 122	5 544	-49 578	-7 201	-1 000	-8 201	-15 900	-33 678	+211,8% ↕

© = Charges donc valeur en déduction des produits

☎ : 05.62.89.92.10

N° siret : 339621575 00036 - N° APE : 9312Z - E.Mail : secretariat@lmpt.fr

ANNEXE 2 – PRESENTATION ANALYTIQUE DU BUDGET 2018/2019

Postes du compte d'exploitation	Total	N-1	Ecart Montant	Ecart %	Ratios	Ratios
Produits Ligue	505 716	502 060				
Total produits fédéraux	338 436	331 498	+6 938	+2,1%	66,92%	66,03%
Affiliation & abonnement	40 191	26 199	+13 992	+53,4%	7,95%	5,22%
Licences traditionnelles	245 699	261 774	-16 075	-6,1% <	48,58%	52,14%
Licences promotionnelles	24 617	14 799	+9 818	+66,3%	4,87%	2,95%
Critériums	13 475	14 405	-930	-6,5% <	2,66%	2,87%
Mutations	14 454	14 321	+133	+0,9%	2,86%	2,85%
Reversements	163 148	150 097	+13 051	+8,7%	32,26%	29,90%
FFTT	126 198	116 845	+9 353	+8,0%	24,95%	23,27%
Comités	36 950	33 252	+3 698	+11,1%	7,31%	6,62%
Marge sur produits fédéraux	175 288	181 401	-6 113	-3,4% <	34,66%	36,13%
Compétitions	24 380	39 753	-15 373	-38,7% <	4,82%	7,92%
Formations - DEJEPS - BPJEPS	79 700	78 364	+1 336	+1,7%	15,76%	15,61%
Pole CRE	54 200	43 319	+10 881	+25,1%	10,72%	8,63%
Ventes de prestations de services	9 000	9 126	-126	-1,4% <	1,78%	1,82%
Prestataires	71 975	78 081	-6 106	-7,8% <	14,23%	15,55%
Presta POLE CRE	18 775	22 856	-4 081	-17,9% <	3,71%	4,55%
Presta DEJEPS	43 200	28 279	+14 921		8,54%	
Autres prestataires	10 000	26 946	-16 946	-62,9% <	1,98%	5,37%
Marge brute globale	270 593	273 882	-3 289	-1,2% <	53,51%	54,55%
Conventions clubs	10 000	14 352	-4 352	-30,3% <	1,98%	2,86%
Frais ETR	3 000	3 762	-762	-20,3% <	0,59%	0,75%
Marge Nette	257 593	255 768	+1 825	+0,7%	50,94%	50,94%
Matières et fournitures	8 200	11 782	-3 582	-30,4% <	1,62%	2,35%
Fournitures d'entretien & petit équipement	1 400	1 422	-22	-1,5% <	0,28%	0,28%
Fournitures administratives	4 000	7 579	-3 579	-47,2% <	0,79%	1,51%
Achats récompenses	2 800	2 781	+19	+0,7%	0,55%	0,55%
Loc. & Crédit-bail immobiliers	11 300	11 222	+78	+0,7%	2,23%	2,24%
Location de matériel	4 000	4 118	-118	-2,9% <	0,79%	0,82%
Entretien						
Maintenance	1 750	1 741	+9	+0,5%	0,35%	0,35%
Assurances	900	889	+11	+1,2%	0,18%	0,18%
Honoraires	2 500	5 001	-2 501	-50,0% <	0,49%	1,00%
Publicité	1 800	2 054	-254	-12,4% <	0,36%	0,41%
Site w eb	1 800	266	-266	-100,0% <		0,05%
Autres publicités	1 800	1 788	+12	+0,7%	0,36%	0,36%
Communication						
Déplacement, mission, réception	68 500	79 467	-10 967	-13,8% <	13,55%	15,83%
Déplacement salariés	25 000	24 221	+779	+3,2%	4,94%	4,82%
Déplacement intervenants	3 000	3 018	-18	-0,6% <	0,59%	0,60%
Hébergement compétition/stages	22 500	22 541	-41	-0,2% <	4,45%	4,49%
Repas compétition/stages	3 500	3 452	+48	+1,4%	0,69%	0,69%
Frais de réunion	4 000	7 516	-3 516	-46,8% <	0,79%	1,50%
Déplacement AG	3 000	3 418	-418	-12,2% <	0,59%	0,68%
Déplacement bénévoles	7 500	15 301	-7 801	-51,0% <	1,48%	3,05%
Téléphone & Poste	2 500	3 601	-1 101	-30,6% <	0,49%	0,72%
Services bancaires	2 000	2 057	-57	-2,8% <	0,40%	0,41%
Documentation						
Autres charges externes	2 500	5 258	-2 758	-52,5% <	0,49%	1,05%
Total des charges externes	105 950	127 190	-21 240	-16,7% <	20,95%	25,33%
Valeur ajoutée	151 643	128 578	+23 065	+17,9%	29,99%	25,61%
Subventions d'exploitation	66 500	65 134	+1 366	+2,1%	13,15%	12,97%
Europe						
Etat		1 184	-1 184	-100,0% <		0,24%
Région	18 000		+18 000		3,56%	
CNDS	40 000	55 450	-15 450	-27,9% <	7,91%	11,04%
Autre	8 500	8 500			1,68%	1,69%
Impôts & Taxes	9 600	9 812	-212	-2,2% <	1,90%	1,95%
Charges de personnel	232 171	227 847	+4 324	+1,9%	45,91%	45,38%
Salaires bruts	180 000	183 080	-3 080	-1,7% <	35,59%	36,47%
Charges sociales	54 211	43 462	+10 749	+24,7%	10,72%	8,66%
Subvention et aides	8 000	360	+7 640	+2122,2%	1,58%	0,07%
Autres charges de personnel	5 960	1 665	+4 295	+258,0%	1,18%	0,33%
Excédent brut d'exploitation	-23 628	-43 947	+20 319	-46,2%	-4,67%	-8,75%
Autres produits de gestion	2 000	2 782	-782	-28,1% <	0,40%	0,55%
Autres Charges de gestion	5 000	13 802	-8 802	-63,8% <	0,99%	2,75%
Reprises sur amortissements & prov.						
Dotations Amort. & Provisions	2 514	6 285	-3 771	-60,0% <	0,50%	1,25%
Résultat d'exploitation	-29 142	-61 252	+32 110	-52,4%	-5,76%	-12,20%
Résultat financier	1 000	1 998	-998	-49,9% <	0,20%	0,40%
Résultat courant avant impôt	-28 142	-59 254	+31 112	-52,5%	-5,56%	-11,80%
Résultat exceptionnel	15 000	9 675	+5 325	+55,0%	2,97%	1,93%
Résultat net	-13 142	-49 579	+36 437	-73,5%	-2,60%	-9,88%

© = Charges donc valeur en déduction des produits

Ratios assis sur Produits Ligue

☎ : 05.62.89.92.10

N° siret : 339621575 00036 - N° APE : 9312Z - E.Mail : secretariat@lmppt.fr